



Déclarations et Discours

N° 76/32

LES RESPONSABILITÉS INTERNATIONALES DU CANADA

Discours prononcé le 3 décembre 1976, à l'Institut canadien des Affaires internationales de Toronto, par M. Don Jamieson, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

...Comme je l'ai dit notre politique et nos objectifs intérieurs auront tendance à fluctuer, du moins superficiellement, alors que notre politique étrangère devra être plus stable et axée vers le long terme, sans être constamment soumise aux actions de divers groupes de pression, tout bien intentionnés et méritants qu'ils soient.

Vous ayant donné par ailleurs un petit aperçu de ma conception de la gestion des affaires étrangères de ce pays, permettez-moi maintenant d'aborder un sujet qui, je crois, vous intéressera au plus haut point, je veux dire la position qu'adoptera le Canada à compter du 1^{er} janvier prochain, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité des Nations Unies.

A ce propos, il est intéressant de noter que le Canada en est à sa quatrième session au Conseil de sécurité. En effet, nous y avons été élus au cours de la première décennie des Nations Unies (c'était alors, je crois, une première affectation pour M. Ignatieff) et depuis, nous y avons siégé à chaque décennie. Pendant ce temps, le Conseil a connu des hauts et des bas. Il y eut une période de doute profond et de réserves où l'on s'est demandé si le Conseil et, partant, l'ensemble du système onusien, ne devrait pas faire l'objet d'une sérieuse révision au niveau des structures et des mécanismes en raison de son manque d'efficacité. Certains d'entre vous se souviendront qu'à la fin des années 50, le Conseil de sécurité ne s'est réuni que cinq fois en un an en raison de toute une série d'événements survenus au cours de cette période de guerre froide et de tension entre les blocs de l'Est et de l'Ouest. Depuis ce temps, on peut dire avec satisfaction que le Conseil s'est modifié lentement, mais en profondeur, et à mon avis, il est devenu un outil plus efficace. Bien sûr, il n'est pas encore parfait, loin s'en faut, mais à titre de comparaison, mentionnons qu'au cours de la première moitié de 1976, le Conseil s'est réuni quelque soixante-neuf fois, sans compter un certain nombre de sessions officieuses. On peut donc affirmer sans crainte de se tromper que le Conseil de sécurité est à l'heure actuelle un organisme quasi permanent siégeant à peu près tout le temps. C'est donc lui qui doit être saisi des nombreux problèmes générateurs de tension dans
